



COMMISSION SPECIALISEE DES DAN
ET GRADES EQUIVALENTS
C.S.D.G.E.

Monsieur Michel HAMON
29, avenue des Templiers
91420 MORANGIS

Paris, le 5 juillet 2011

Cher ami,

En ma qualité de co-président de la Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents, je suis tout particulièrement heureux de vous annoncer que, lors de sa séance du 27 juin 2011, la Commission vous a décerné le grade de 7^{ème} DAN.

Ce grade exceptionnel est l'aboutissement naturel de vos longues années de pratique mais aussi de votre attachement sans faille à notre Fédération, à porter haut les valeurs de l'AIKIDO et à les diffuser.

Il est aussi la reconnaissance de tous les pratiquants d'aïkido et aikibudo français et tout particulièrement ceux de la FFAAA qui en sont honorés.

C'est enfin une charge qui vous incombe de demeurer, chaque jour un peu plus, le modèle et le guide que vous avez toujours été.

Je vous adresse mes plus vives et sincères félicitations.

Avec toute mon amitié

Paul Lagarrigue